

PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
du Limousin**

Service Prévention des Pollutions,
des Risques et du Contrôle des Transports

Unité Prévention des Risques,
des Pollutions et du Sous-Sol

Cellule Mines et Carrières

Limoges, le 11 avril 2012

Le Directeur,

à

Monsieur le Directeur
de la Société AREVA MINES
1 avenue du Brugeaud
87250 BESSINES SUR GARTEMPE

**Objet : AREVA MINES
Rapport de visite d'inspection – Site minier « Bonnac » à Bonnac la Cote**

Visite d'inspection : Date de la visite :	Site minier « Bonnac » à Bonnac la Côte (87) 7 novembre 2011
Situation administrative :	Permis de d'exploitation de Monteil Travaux miniers souterrains – 1979 à 1982 Arrêté préfectoral du 1er juillet 1994 donnant acte de la déclaration de délaissement Exploitant : AREVA Mines Propriétaire du site : privés et AREVA Mines
Nom et fonction des personnes rencontrées lors de la visite :	
Agents DREAL en charge des mines :	
Référentiels utilisés :	- Bilan de fonctionnement de la Haute-Vienne de 2004 - Arrêté préfectoral du 1er juillet 1994

L'ancien site minier « Bonnac » se localise sur différentes parcelles appartenant à AREVA Mines et à des propriétaires privés.

Sont encore visibles sur le terrain les installations suivantes :

- deux bassins de décantation,
- la route d'accès partiellement goudronnée,
- la verse à stériles,
- une partie de l'ancien carreau,
- la descenderie (avec mise en place de drains).

Les éléments indiquant la propriété d'AREVA (rubalise, panneau, etc) tels que mentionnés dans le bilan de fonctionnement, sont manquants.



Emplacement de la verse



Emplacement présumé du montage

Les débits de dose mesurés sur le site se situent autour de 0,25 microSievert/heure (soit le bruit de fond naturel environnant). Le service en charge des mines n'a pas formulé d'observation sur ce site.